

09 Septembre 2021



Focus

Le Secrétaire Général de la ZLECAf en terre ivoirienne

Valeur Ajoutée

Un état des lieux avec
S.E.M. Wamkele MENE

Panorama

Le champion Issoufou
Mahamadou honoré par la
ZLECAf

Agenda

Tournée d'appropriation
de l'Accord

Ori'djidji

Une seconde vie pour les
plastiques

N°1



LE MOT

du Ministre

Souleymane DIARRASSOUBA
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE

L'Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine constitue une opportunité pour faire progresser l'intégration économique au niveau continental et développer le niveau des échanges intra-africains qui demeure très faible, estimés actuellement à près de 16%, selon les statistiques de la Banque Africaine de Développement.

Grâce à l'engagement du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, champion de l'Agenda 2063, la Côte d'Ivoire n'a cessé de multiplier les initiatives afin de jouer pleinement son rôle dans la réussite de ce projet continental. Et la mise en place d'un Comité National de la ZLECAf en est le parfait exemple.

Placé sous le leadership éclairé du Premier Ministre, Monsieur Patrick Achi, le CN-ZLECAf est chargé du suivi et de l'implémentation de la ZLECAf en Côte d'Ivoire avec pour objectif de promouvoir les opportunités qu'offre l'accord dans l'intérêt des ivoiriens.

Puissant catalyseur pour les investissements directs étrangers, la ZLECAf favorisera la mise à niveau des compétences locales, renforcera la compétitivité des économies africaines, et accélérera la transformation structurelle de notre économie par l'industrialisation. La ZLECAf est porteuse d'espoir!

Souleymane DIARRASSOUBA

EDITO

Ils en avaient rêvé et elle a finalement vu le jour. Il fallait y croire jusqu'au bout.



Fofana Fatoumata
SECRETAIRE EXECUTIVE

C'est le 21 mars 2018 à Kigali que 44 pays ont posé un acte de foi, celui de participer à la naissance d'une zone de libre-échange où l'Afrique pourrait commercer avec elle-même.

Quatorze mois plus tard, le 30 mai 2019, cet Accord est entré en vigueur grâce au dépôt du 22ème instrument de ratification par la Sierra Leone et la République Sahraouie. Aujourd'hui, ce projet d'intégration économique africaine ne fait que grandir avec 54 pays signataires dont 37 ratifications. Pensée par nos pères fondateurs, partisans d'une Afrique unie, forte et solidaire, chaque jour et chaque action menée nous conduisent inexorablement vers l'accomplissement de cette vision panafricaine. Celle d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique selon l'Agenda 2063.

Parlons d'actions et portons nos regards sur celles posées par l'Etat Ivoirien afin d'affirmer son engagement dans l'implémentation de ce marché unique. Rappelons que la Côte d'Ivoire fut parmi les premiers à signer et ratifier l'Accord, à mettre en place un comité et à élaborer une stratégie nationale.

Créé le 30 mai 2018, le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) veille à une mise en œuvre réussie de la ZLECAf en Côte d'Ivoire par la promotion de l'Accord et l'implication de toutes les parties prenantes. À travers des actions de proximité et des actions de communication, il se donne aussi pour mission de promouvoir le label made in Côte d'Ivoire.

Maillon important dans la réalisation de ce projet d'intégration, le CN-ZLECAf met à la disposition du tissu économique ivoirien, des outils pour son information et sa formation afin de profiter des opportunités qui lui sont offertes. Parmi ces outils, apparaît un dernier-né, One Market, un bulletin d'information et de promotion de l'Accord. Il donnera à chaque lecteur, au travers de ses cinq rubriques, une visibilité sur l'état de mise en œuvre de l'Accord par des informations ponctuelles et détaillées.

Focus parlera de l'actualité la plus marquante.

Valeur Ajoutée, relèvera les opportunités et les défis liées à l'Accord, propres à chaque partie prenante.

Agenda identifiera les activités mensuelles du comité.

Panorama présentera une vue d'ensemble sur toutes les actualités nationales et continentales relatives à la ZLECAf.

Ori'djidji sera une lucarne de promotion des champions nationaux et des produits made in Côte d'Ivoire.

Sans transition, il n'y a pas plus belle invitation que celle que nous tend la ZLECAf : faire de l'Afrique un « One Market ».

Alors profitons-en !

Fofana Fatoumata

Focus

Le Secrétaire Général de la ZLECAf en terre ivoirienne



CGECI le 27/07/21



Ministère des Affaires Etrangères le 26/07/21



Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf le 27/07/21

Dans le cadre de la tournée africaine qu'il mène pour partager sa vision de la ZLECAf ainsi que les progrès réalisés par le Secrétariat Général, S.E.M. Wamkele MENE était du 26 au 29 juillet dernier en visite officielle en terre ivoirienne.

Plusieurs rencontres ont meublés cette visite. Au cours de sa première journée, la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Mme Kandia CAMARA lui a souhaité la bienvenue dans la ville économique ivoirienne.

S.E.M. Wamkele MENE a été ensuite reçu en audience au Palais présidentiel par le Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara.

Les échanges ont porté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ce marché unique africain, afin de booster le commerce intra-africain et d'en faire un moteur de transformation et de prospérité pour tout le Continent.

L'hôte de marque de la Côte d'Ivoire a ensuite mis le cap sur le Ministère du Commerce et de l'Industrie pour échanger avec le Ministre Souleymane Diarrassouba.

A cette occasion, il a rappelé la place importante qu'occupe le secteur privé ivoirien dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

Focus

Le Secrétaire Général de la ZLECAf en terre ivoirienne

Le mardi 27 juillet 2021, le Secrétaire Général a eu une séance de travail avec le Comité national de la ZLECAf à son siège, sis aux 2 Plateaux Vallons. Le premier responsable de la mise en œuvre de la ZLECAf n'a pas tari d'éloges sur le CN-ZLECAf au regard des actions menées pour implémentation de l'Accord au niveau national.

Après la visite du siège du CN-ZLECAf, S.E.M. Wamkele Mene a eu une rencontre d'échanges avec le groupement des Ambassadeurs Africains puis avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire.

Il a été reçu ensuite par Jean Marie Ackah, Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à la Maison de l'Entreprise où il a échangé également avec des chefs d'entreprises et des groupements professionnels. Pour rappel, la CGECI, le Patronat Ivoirien, fédère 3500 entreprises qui représentent 80% des recettes fiscales de l'Etat de Côte d'Ivoire et plus de 400 000 emplois, presque la moitié des emplois formels du pays. Au cours des échanges, le secteur privé ivoirien a relevé les défis liés à la mise en œuvre de la ZLECAf et les attentes des entreprises ivoiriennes, tout en exprimant l'engagement du Secteur privé à accompagner le projet. Le Secrétaire Général de la ZLECAf a rappelé les opportunités qu'offre ce vaste marché unique et a félicité le leadership de la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de l'Accord.

Toutefois de grandes actions restent encore à accomplir pour une implémentation totale de la ZLECAf.

Pour le compte de la dernière journée de travail, il s'est rendu à la Direction Générale des Douanes ivoiriennes. Ce fut également une rencontre importante pour lui car la mise en place des procédures douanières efficaces à l'importation et à l'exportation, est essentielle pour réussir le projet d'intégration économique africaine. Le Directeur Général des Douanes ivoiriennes, le Général Da Pierre a rassuré la délégation de la ZLECAf de l'implication totale de la Douane Ivoirienne dans la réussite de ce projet panafricain.

Pour clôturer cette visite de travail, le Ministère du Commerce et d'Industrie a organisé un dîner d'au revoir en l'honneur du Secrétaire Général de la ZLECAf et de sa délégation. C'est dans une convivialité aux couleurs panafricaines que le dîner s'est déroulé avec un présent offert par le Ministre Souleymane Diarrassouba à son convive.

S.E.M. Wamkele MENE a réitéré ses remerciements au Gouvernement ivoirien tant pour l'organisation de sa visite que pour ses actions menées en faveur de la ZLECAf. Aussi, a-t-il invité la Côte d'Ivoire à présenter son état de mise en œuvre de l'Accord à la prochaine rencontre du conseil des ministres du commerce afin qu'il serve d'exemple.



Groupement des Ambassadeurs Africain le 27/07/21



Direction Générale des Douanes le 28/07/21

Valeur ajoutée

Un état des lieux avec S.E.M. Wamkele MENE



S.E.M. Wamkele Mene,
Secrétaire Général de la ZLECAf

Pour ce premier numéro, notre choix se porte sur le premier responsable de ce projet d'intégration économique africaine, Monsieur Wamkele MENE, Secrétaire Général de la ZLECAf.

1- La ZLECAf vise à promouvoir le commerce africain, car le niveau des échanges intra-africain est très faible, 16%, selon vous, quelles en sont les causes ?

Les principales causes sont les barrières tarifaires. Tant que les barrières tarifaires seront très élevées, il sera difficile de faire du commerce entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest par exemple. Il y a aussi les infrastructures insuffisantes ou inadéquates pour inviter les pays africains à échanger entre eux. Aussi, notons que les économies africaines sont basées sur des modèles coloniaux hérités. Cela impacte véritablement le commerce intra-africain.

Cependant les Etats africains préfèrent commercer avec l'Europe plutôt qu'avec leurs voisins. Et donc, nous préférons envoyer nos produits en Europe plutôt que dans un autre pays africain. Il faut qu'on s'attèle à donner de la valeur ajoutée à nos produits sur le continent. Et qu'on commence à les vendre sur le continent africain.

Il faut vraiment que les Etats africains changent le modèle économique utilisé depuis plus de 60 ans. Nous devons transformer nos économies. Il faut renforcer les échanges, entre nous.

2- Nombreux sont les défis liés à la mise en œuvre de la ZLECAf selon le secteur privé ivoirien, quels sont vos réponses face à leurs inquiétudes ?

Les barrières tarifaires élevées, la prolifération des barrières non tarifaires, la fiscalité, les règles d'origine, les devises ont été au cœur des échanges.

A propos des barrières non tarifaires, il y a une limitation du commerce qui existe de ce fait. C'est pour cela qu'une plateforme en ligne a été mise en place, afin de signaler ces barrières non tarifaires et de les éliminer. Dans les transactions avec un autre pays, des opérateurs économiques constatant l'existence de barrières non tarifaires, pourront le signaler sur la plateforme et il reviendra à la ZLECAf, d'intervenir et faire en sorte que le problème soit réglé.

Concernant les règles d'origine, il revient encore à la ZLECAf de s'en occuper car nous voulons que les marchandises qui sont échangées sur le continent aient le droit de bénéficier de la ZLECAf.

La devise unique fait partie des priorités de l'Union Africaine. La ZLECAf et Afreximbank ont donc un projet d'introduction d'un système de paiement en ligne qui va résoudre ces problèmes de devises différentes dans les pays africains où, il faut passer par une autre devise, notamment, le dollar américain.

Cette plateforme permettra de payer et de recevoir de l'argent dans une monnaie locale. Cela a été lancé en local. La phase pilote a déjà été amorcée dans quelques pays, notamment, la Gambie, Ghana, Nigeria, Guinée Conakry. Et la liste sera complétée d'ici la fin de l'année.

3- Quels sont vos attentes vis-à-vis du gouvernement ivoirien ?

En terme d'attente, le but c'est que cela bénéficie autant à la ZLECAf qu'à la Côte d'Ivoire. Nos attentes portant sur l'exportation, nous souhaitons que la Côte d'Ivoire travaille davantage avec la ZLECAf sur les règles de transit, sur la mise en place d'un accord pour des plans d'action.

Agenda

Tournée nationale d'appropriation de l'accord



23 juin 2021, le CN-ZLECAf à la rencontre du patronat



14 juillet 2021, le CN-ZLECAf au Ministère de la Communication

Poursuivant sa mission de promotion, de coordination et de suivi de la mise en œuvre de l'Accord, une tournée d'information et de sensibilisation sur la ZLECAf est initiée le Comité National à l'attention des administrations publiques et privées. Lors de cette activité, qui a débuté le 23 juin dernier, il est question d'intensifier la sensibilisation sur les enjeux, les opportunités et les défis que présente l'Accord pour la Côte d'Ivoire, mais aussi inviter chaque acteur à se l'approprier.

Avec les 25 ateliers d'une durée de deux à trois heures, étendus sur les six prochains mois, cette tournée invite 18 administrations publiques et 7 structures de regroupement d'acteurs du secteur privé, membres du CN-ZLECAf.

Renforcement des capacités et consultations nationales sur le commerce des services



18 Août 2021, Secrétariat Exécutif CN-ZLECAf



23 Août 2021, CGECI

Les ateliers se dérouleront comme suit.

La première étape : formation des membres de l'équipe du CN-ZLECAf au sein des locaux du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, du mercredi 18 au vendredi 20 Août 2021.

2e étape : formation des membres de l'équipe de négociation et consultations nationales sur les cinq (5) secteurs prioritaires dans le commerce de service,

- 23 au 24 Août à la salle de conférence de la CGECI ;
- 25 au 26 Août à la salle de conférence de UNETEL ;
- 27 et 30 Août à la salle de conférence du ministère du Tourisme et des Loisirs ;
- 31 Août et 01er septembre à la salle de conférence de l'Observatoire de la Fluidité du Transport (OFT);
- 02 au 03 Septembre à la salle de conférence de APBEF-CI.

Atelier de formulation des requêtes dans le cadre du commerce des services le 06 et le 07 septembre 2021 à la salle de conférence de la CGECI.

Panorama

Le champion Issoufou Mahamadou honoré par l'Union Africaine et la ZLECAf



Accra-Ghana: Cérémonie de dévoilement du buste le 16/07/21



Accra-Ghana: Le buste à l'honneur de Mahamadou

Dans une cérémonie de distinction en présence de nombreuses personnalités, l'ancien président du Niger, S.E.M Issoufou Mahamadou, a été honoré par le dévoilement d'un buste à son effigie réalisé par l'artiste Zimbabween Tafadzwa Tandi. Cet événement a été organisé le 16 juillet dernier au siège du Secrétariat Général de la ZLECAf à Accra. La Côte d'Ivoire y était représentée par le Ministre du Commerce et de l'Industrie Monsieur Souleymane Diarrassouba au nom du Président de la République S.E.M Alassane Ouattara, Champion de l'agenda 2063.

Cette distinction est décernée à l'ex-chef d'État pour le travail colossal abattu dans l'atteinte du démarrage effectif des échanges de la ZLECAf au 1er janvier 2021 malgré les difficultés provoquées par la crise sanitaire mondiale de la Covid-19. Dans son allocution, l'ancien président a dédié cette distinction au peuple nigérien et aux générations de panafricanistes, avant d'appeler les décideurs du continent à œuvrer pour une implémentation effective de l'Accord en vue d'accélérer le commerce intra-africain et booster la croissance économique.

Le Secrétaire Général de la ZLECAf, S.E.M Wamkele Mene, a félicité l'honoré du jour en ces termes :

« Son Excellence Issoufou Mahamadou s'est donné beaucoup de mal pour diriger et superviser l'établissement et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine ».

Monsieur Mene a indiqué que cette statue servira de rappel tant pour les générations actuelles que pour les générations futures d'Africains.

Panorama

À la rencontre des administrations publiques et privées

Dans le cadre de la tournée d'appropriation de l'accord dans les administrations publiques et privées, quatre structures publiques et privées ont déjà accueilli le Comité National. Un récapitulatif de ces rencontres vous est proposé avec tous les détails que vous aurez manqués, pour une mise à jour complète !



CGECI :

mercredi 23 juin 2021 à 9h

Cette tournée a débuté avec les membres de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à la Maison de l'entreprise au Plateau. L'état des lieux ainsi que les différents mécanismes mis en place pour le secteur privé afin de tirer profit de cet accord étaient à l'ordre du jour. Étaient présents Stéphane Aka-Anghui, Directeur Exécutif de la CGECI, Kaladji Fadiga, Directeur Général du Commerce Extérieur ainsi que Fatoumata Fofana, Secrétaire Exécutif du Comité National.

Le Ministère des Affaires Etrangères de l'Intégration Africaine et de la Diaspora : *mercredi 30 juin 2021 à 9h*

Ce fut ensuite le tour du Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, Daouda Diabaté, représentant la Ministre d'Etat Kandia Camara, de recevoir les membres du CN-ZLECAf. C'est en présence de diplomates ivoiriens, qu'il a réitéré l'engagement de son ministère dans la mise en œuvre de l'accord portant création d'un marché unique africain. Il a aussi rappelé que l'intégration économique africaine qu'offre la ZLECAf s'inscrit dans la volonté de S.E.M. Alassane Ouattara, champion de l'Agenda 2063, de promouvoir la vision d'une Afrique unifiée à l'horizon 2063.

30 juin 2021. Le CNZLECAf reçu au Ministère des Affaires Etrangères

Le Ministère de la Justice et des

Droits de l'Homme : *mardi 29 juin 2021 à 9h*

Le Directeur de Cabinet du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, M. Kouassi Bernard, a reçu le Comité National de la ZLECAf avec la participation de plusieurs hauts responsables. Cela a été l'occasion de rappeler les opportunités qu'offre la ZLECAf et d'inviter le Ministère à s'impliquer davantage dans l'accord ainsi que dans la mise en place de l'organe de règlement des différends.

Le Ministère de la Communication, des Médias et de la Francophonie : *mercredi 14 juillet 2021 à 15h*

Pendant le mois de juillet, Monsieur Jean Martial Adou, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie, Monsieur Amadou Coulibaly a reçu l'équipe envoyée par le Ministre du Commerce. Lors des échanges, elle a sollicité la participation du Ministère hôte dans l'accompagnement du CN-ZLECAf pour la vulgarisation de ce projet panafricain auprès des populations ivoiriennes. C'est sans hésitation que le Ministère de la Communication a assuré son appui dans la promotion de la ZLECAf, sujet d'intérêt public.

Panorama

De nouveaux locaux pour le Comité National



Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf sis à Cocody, 2 Plateaux-Vallons

C'est en présence d'illustres invités que le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé à l'inauguration des locaux du Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf), le jeudi 29 avril 2021 à Cocody, Abidjan, marquant ainsi un pas important dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

L'accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), officiellement entré en vigueur depuis le 30 mai 2019, constitue une opportunité de développement du commerce intra africain et de promotion de l'intégration économique africaine.

A la 31^{ème} session ordinaire du Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine, chaque Etat partie de l'accord a pris l'engagement d'élaborer une stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf au niveau national et de mettre en place un Comité National de suivi et de mise en œuvre de cette stratégie.

Cette cérémonie d'inauguration s'inscrit donc dans la droite ligne du respect effectif des engagements pris et réaffirme l'implication totale de la Côte d'Ivoire dans le processus de mise en œuvre de ce marché unique.

Un aspect important que le Ministre n'a pas manqué de souligner, en rappelant des actions majeures menées par le Gouvernement notamment la ratification de l'accord et la transmission de ses offres tarifaires à l'Union Africaine. Il a aussi noté que la Côte d'Ivoire est le seul pays à s'être doté d'un siège dédié à la ZLECAf.

L'inauguration de ce siège, permettra au Comité National de travailler dans de meilleures conditions, de faciliter la coordination et la mutualisation des efforts de tous les acteurs du commerce afin d'être plus compétitifs à l'échelle continentale, a assuré Monsieur Souleymane Diarrassouba. Il a ainsi exhorté les acteurs du secteur public, privé et de la société civile à s'impliquer pour tirer profit des opportunités offertes par cet accord.

Partenaire privilégié du Comité National, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire par son Président Touré Faman s'est réjouie de la mise sur pied de ce site opérationnel. Il a également remercié l'Etat pour son soutien et a réitéré l'engagement de la Chambre de Commerce à accompagner le CN-ZLECAf tout au long du processus de mise en œuvre de l'accord.

Pour sa part, Fatoumata Fofana, Secrétaire exécutive du CN-ZLECAf, a traduit sa gratitude à toutes les parties prenantes et à l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire, qui concourent à la réalisation de cette grande vision panafricaine.



29 Avril 2021. Inauguration des bureaux du CN-ZLECAf

Ori'DJIDJI

Une seconde vie pour les déchets en plastique



Camara Zanga dans son atelier de fabrication (Photo d'archive)



Utilisation des pavés

Entrepreneur depuis six ans, Camara Zanga a été lauréat du Prix Alassane Ouattara des jeunes entrepreneurs en 2017.

Passionné depuis l'enfance par la transformation du plastique, il a débuté comme fournisseur de déchets plastiques aux industriels. Sa familiarité avec le plastique fusionnée à son appétit grandissant pour l'innovation, motivent Monsieur Camara à s'interroger sur le sort de ces déchets. Il lui vient donc une idée, redonner vie à ces laissés pour compte en leur offrant une autre utilisation dans le quotidien des ivoiriens. Pour mettre sur pied ce projet d'envergure, il peut compter sur son partenaire Stéphane Adouko et sur le prix qu'ils ont remporté ensemble. Il finit donc par échanger les médailles en plastique faites de ses mains d'enfant par des pavés écologiques et durables, quand naît « Ivoire Pavé » en 2018.

Situé dans la zone de Yopougon, Ivoire Pavé recueille le plastique en fin de vie et le transforme en pavés ou bornes selon la demande avec une palette de couleurs au choix. Dans un contexte de développement durable, les plastiques restent autant utilisés dans notre quotidien, en agriculture, en vêtements, ou en construction. Bien qu'ils soient très rapidement jetés, leur processus de décomposition est des plus lents, à l'exemple du sac plastique qui ne se décompose qu'après 400 ans.

Le recyclage du plastique est l'une des meilleures options pour réduire les effets nocifs du plastique sur notre environnement. Ivoire Pavé est donc bien plus qu'une activité de transformation, c'est une solution efficace.

Pourtant nombreux sont les défis que Monsieur Camara doit relever au quotidien, notamment la méconnaissance du public vis-à-vis de son produit, la recherche d'un local adapté pour son activité et son projet d'exportation. Avec un marché potentiel de 1,3 milliard de personnes, l'accord portant sur la ZLECAf est une aubaine pour lui, il espère ainsi exporter son savoir-faire, présenter son produit à l'Afrique et particulièrement à la sous-région.

Entrepreneur, passionné et déterminé, Monsieur Camara croit en ses rêves. Il espère professionnaliser son activité, la rendre plus compétitive à l'international afin de profiter pleinement de la ZLECAf. Ce souhait, il le formule aussi à l'endroit des jeunes entrepreneurs ivoiriens, vitrines de l'économie ivoirienne de demain.



Suivez nous sur internet



cnzlecafci





**MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE**



**COMITÉ NATIONAL DE LA ZONE DE
LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE**



**AFRICA CONTINENTAL
FREE TRADE AREA**